

Conseil AGL Woluwé (12/02/2020)

1. Ordre du jour

18 h 30	Accueil des conseiller·ères	30'
19 h 00	Présences et procurations	05'
19 h 05	Approbation de l'ordre du jour	10'
19 h 15	Approbation du PV du conseil du 02-12	5'
19 h 20	Vote des mandats externes → déplacé à la fin - <i>CA Louvain coopération (2 effectif-ves)</i> - <i>Cefo (1 effectif-ve et 1 suppléant-e)</i> - <i>CAI (1 suppléant-e)</i> - <i>Fipé (1 suppléant-e)</i> - <i>CODD (1 suppléant-e)</i> - <i>Commission disciplinaire d'appel (1 suppléant-e)</i> - <i>Bureau LLV (1 suppléant-e)</i> - <i>CODD (1 suppléant-e)</i> - <i>Gestion centre-ville (1 effectif-ve et 1 suppléant-e)</i> - <i>Groupe mobilité UCLouvain (2 effectif-ve et 1 suppléant-e)</i> - <i>Manger-bouger (2 effectif-ve et 2 suppléant-es)</i> - <i>Pentapartite (2 effectif-ves et 2 suppléant-es)</i> Vote cooptations au Conseils facultaires	10'
19h30	Formation : Décret de Bologne et Alliances d'universités européennes	1h'
20 h 30	Présentation mi-mandat de la Présidence du conseil et divers → déplacé à la fin, puis annulé	20'
20 h 50	Repas	20'
21 h 10	Speed-dating : Plan syndical - <i>Présentation en tables tournantes (3x15')</i> - <i>Amendements</i> - <i>Vote</i>	70' 50' 15' 5'
22 h 20	Budget revu Q2	10'
22 h 30	Note Universités européennes → avancé après le repas - <i>Présentation</i> - <i>Questions et amendements</i> - <i>Vote</i>	30'
	Points Savate et Gt MILITAIRE	5'
23 h 00	Calendriers des prochains événements	5'
23 h 05	Fin	

Projet d'ordre du jour du Conseil AGL du lundi 12.02.2020

Présences :

Conseiller·ère·s présent·e·s

Addahri Abarkan Farah, Aharon Limor, Amelinckx Sebastien, Buhr Marie, Chapuis Baptiste, Chojnacka Vivian, Chramti Yassine, Delpierre Nathan, Derkenne Sarah-Christelle, Fanon Louis-Georges, Fraipont Mathilde, Garbar Maricka, Haddioui Eléonore, Hitimana Joyeuse, Huberty Arnaud, Izere Egide, Karavidas Ilias, Kathrada Naajiyah, Kuetgens Melvyn, Laghrami Sarah, Legast Magali, Lheureux Thomas, Maes Henry, Meganck Bryan, Moreau Célestine, Mugeni Afisa, Mwiseneza Dieu-donné, Pasture Martin, Salvignol Florian, Schrurs Sébastien, Stassi Chiara, Van Cutsem Dorsan, Van Tichelen Baptiste, Verwerft Edouard

Conseiller·ère·s représenté·e·s :

Accart Anatole, Butera Maxime, Carbonez Grégoire, Carette Pierre, Caryn Orane, Filée Cécile, Forget Baptiste, Fritschké Roxane, Gérard Sophie, Geshef Simon, Josse Robin, Marris Brandon, Meyer Nicolas, Noppe Simon, Pirovano André, Schreuer Oriane, Schreuer Soline, Vanderstraeten Eloïse, Vincke Célia, Weber Valentin

Autres personnes présentes :

Bucci Luca, D'Henau Florentin, Donatienne Van Den Abeele

Ordre du jour

Limor Aharon : Bienvenue à toutes et à tous pour le conseil de sites. Merci au conseil de Woluwé de nous accueillir. L'ordre du jour est plus ou moins à jour sauf qu'on va commencer par la formation sur le processus de Bologne donné par Manon. Questions mandats : inscrivez-vous sur le tableau si vous vous proposez. Pas de point spécifique pour présenter chaque mandat pour pouvoir tracer sur ce point. Cooptations de conseils de sites même système.

Melvyn Kuetgens : Il manque un·e suppléant·e à la comelec et quelqu'un·e se présente.

Limor Aharon : Pourquoi tu n'en n'a pas parlé à la comelec et à la présidence du conseil ?

Melvyn Kuetgens : Je n'ai eu la confirmation qu'hier.

Limor Aharon : Je trouve que c'est un peu du forcing. Ca serait cool que tu puisses venir en parler à la comelec durant la pause.

Célestine Moreau : On peut m'accorder un retour savate de 2 minutes ?

Limor Aharon : On peut le mettre à la fin et dans le point agenda.

Dorsan Van Cutsem : J'ai un point GT militaire.

Limor : 5' avant la fin ça vous va ?

[Consensus]

Yassine Chramti : Pour le speed dating, on peut pas être plus bref·ève·s ?

Limor Aharon : C'est plus inclusif et varié de cette manière-ci. On teste cette formule-là maintenant. Je voudrais la maintenir pour essayer quelque chose de plus chouette.

Baptiste Van Tichelen : Est-ce qu'il y a des points divers ?

Limor Aharon : J'ai remplacé avec un calendrier des events.

Baptiste Van Tichelen : J'ai un point prépol.

Limor Aharon : Tu pourras en parler à la fin.

Dorsan Van Cutsem : Le point sur les Prépol' sera aussi dans les discussions dans le plan syndical.

Limor Aharon : Sous réserve des différentes modifications, y a-t-il un consensus ? Y a-t-il des oppositions formelles ?

Approbation du pv du précédent conseil

Limor Aharon : J'ai des modif de Emilie Vanderstraeten. Extrait du mail d'Emilie :
"Concernant la phrase : "*C'était super intéressant et super important qu'on en ait conscience. Je ne sais pas s'il est éventuellement possible de faire une petite conférence, une vidéo, ... Ca pourrait être super intéressant, surtout pendant les élections ! Même s'il n'y a pas de hiérarchie, on a tou·te·s présenté les postes "comme les plus importants". Or, il faudrait sortir de cette idée.*"

Pour éviter toute confusion dans mon intervention qui n'a pas dû être claire, j'aimerais préciser au sein de ce passage que la conférence ou la vidéo seraient plus pertinentes pour l'ensemble des étudiants. Et exprimer que cela pourrait être intéressant en période d'élection afin de lever des freinages "inconscients" chez certaines étudiantes. Ensuite, concernant le côté "hiérarchie" des statuts, c'était

surtout en lien avec la présentation en elle-même qui donnait l'idée que la présidence était au dessus des autres postes, avec une verticalité. L'idée était donc de retirer cette verticalité et de trouver un moyen, que ce soit dans le discours ou dans les pensées des personnes, pour éviter de donner cette impression de verticalité. Ainsi, cela donnerait peut-être plus envie à certaines personnes du genre féminin à se présenter aux postes plus importants.”

Moyennant les modifications d'Emilie. Est-ce que le PV est approuvé ?

[Consensus]

Florian Salvignol : Je voudrais modifier ce que j'ai dit la fois dernière durant la formation sur le sexisme.

Magali Legast : Je suis pas d'accord de le faire sans accord du conseil.

Limor Aharon : Quelle est la phrase exacte que tu veux modifier ?

Magali Legast : On reporterait pas à la fin du conseil le temps qu'il reformule ?

Limor Aharon : On peut, tout le monde d'accord ? Report à la fin du conseil. Ecrivons un amendement clair d'ici-là.

[Consensus]

Formation sur le processus de Bologne par Manon Sperati

[cfr. powerpoint]

[19h57 - Ilias Karavidas entre]

Interventions/question/remarques/... :

Egide Izere : Quelle est la stratégie de la FEF par rapport à cette dimension sociale ? Est-ce que vous acceptez cela ? Ou est-ce que vous comptez faire capoter ce projet-là ? Ou accepter et pousser pour intégrer cette vision ?

Manon Sperati : On a produit un travail qu'on a amené au sein du secrétariat de suivi du processus de Bologne. On a réussi à obtenir une place au sein de ce secrétariat. Depuis cette année on peut amener les positions des étudiant·e·s. Il y a deux mois on était à l'AG à Malte ou on a voté une nouvelle position où se retrouvent des points de la FEF. Est-ce qu'on va faire capoter ce processus ? Difficile ça c'est très complexe et éparpillé. Même les créateur·rice·s du processus

n'arrivent plus à le cadrer. De plus il y a des projets transversaux, c'est pas évident. Les positions de la FEF c'est qu'elle appuiera les conseils étudiants (enseignement public, de qualité, gratuité,... est une priorité !).

Marie Buhr : Sur la question de l'accessibilité, quelle est la position des ORT ?

Manon Sperati : Le point de vue de l'ORT est basé sur le système 3 - 5 - 8. L'accessibilité doit être réfléchi sur base des besoins du marché. Il faut une grande accessibilité dans les métiers "3" (métiers en pénurie notamment). Par contre "5" et "8" beaucoup moins. l'ORT rappelle à chaque fois ces objectifs.

Louis-George Fanon : Merci pour ta présentation objective. Je me souviens que le principal point du processus c'était l'autonomie des universités et à c'est mort, c'est déjà fait. C'est ce qui a mis en colère les étudiant·e·s d'europe. C'est quoi votre stratégie dans tout ça ?

Manon Sperati : L'autonomie c'est aussi la question de la privatisation. Les étudiant·e·s veulent toujours un enseignement public encadré par l'état. Ils/elles veulent éviter des restrictions à l'accès à l'enseignement. La Belgique est mauvaise dans le processus de l'implémentation du processus de Bologne. Chez nous toutes les universités sont encore publiques et reconnues par la FWB. Le seul enseignement valorisé en Belgique est celui organisé et financé par l'état. Dans les faits les établissements ont de plus en plus de poids et de main d'oeuvre. Les alliances universités européennes s'inscrivent dans un flou juridique qui est du pain béni pour les établissements qui vont avoir les mains complètement libres. En Belgique on a institutionnalisé la représentations étudiante mais cela ne vaut que pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Quid de ça quand on se retrouve dans cette structure internationale ? Nos décrets ne valent pas au niveau européen. Il y a une note là-dessus : comment peut-on assurer un minimum de démocratie dans les alliances ?

Bryan Meganck : Quelle serait la place des universités qui ne feraient pas partie de ces alliances ? Il n'y a pas une sorte de concurrence déloyale ?

Manon Sperati : On a 17 alliances et chacune a entre 6 et 8 unifs. A l'échelle de l'UE c'est pas énorme. la majorité des établissements qu'il y a dedans c'est des établissements "prestigieux" (notamment ceux qu'on retrouve dans les ranking). D'ici la fin du semestre on aura le double d'alliances. Ca reste inaccessible pour certains établissements et notamment chez nous les ESA et les HE. Comme elles n'ont pas la renommée comme nos unifs elles ne se retrouvent pas dans les alliances alors qu'elles le pourraient (à même titre que les entreprises privées d'ailleurs...). On veut une "Ivy league UE" et pour ce faire il y a processus de rationalisation qui mène à une disparition des ESA et HE en les faisant fusionner.

Ilias Karavidas : Au début on était à une centaine d'établissements (Parnasse,...) on est passé à 24 et maintenant à 19 établissements d'enseignement supérieur.

Manon : On fusionne, on rassemble, on absorbe des cursus en vue de rationaliser le paysage de l'enseignement supérieur.

Martin Pasture : Quels sont les incitants à long terme outre les 5 millions d'euros qui ont poussé les alliances à se faire ?

Manon Sperati : Les ressources à ces alliances sont doubles : 5 millions d'euros par alliance au niveau de l'UE. La Belgique dans la Fédération Wallonie-Bruxelles octroie 500 000 euros pour les universités dans un processus d'alliance approuvé ou non par la commission. Grosso modo, un chèque blanc.

Au niveau prestige, c'est tout "classe". On va mettre une stratégie marketing pour plus de visibilité et de réputation mondiale (ranking,...). La liberté académique surgit à chaque fois qu'on parle d'autonomie.

- Pause manger -

Limor Aharon : On va présenter la note AAU avant le speed dating. On aimerait avoir vos réactions par rapport à cette note et vous devrez venir au milieu, il y a 4 chaises.

Note AAU

Henry Maes : Pour bien comprendre cette note, vous avez eu la formation juste avant. J'imagine que ça a pu vous éclairer sur cette note un peu compliquée. Il y a un projet d'alliance qui s'appelle CircleU. Le premier appel a été lancé il y a plus d'un an, second appel en novembre. Je nous invite à nous positionner sur la question.

Dans l'alliance il y a Oslo, Paris (Diderot + Descartes), Umbolt Berlin, Belgrade, Aarhus, King's College.

On a décidé d'aborder la question en segmentant :

- Marchandisation : On fait de nos savoirs un bien et on capitalise sur notre capacité à produire du savoir. On est conscients que les alliances sont là pour favoriser l'économie européenne.
- Privatisation : Quelle est place des entreprises privées dans les alliances (financements et participation dans les instances) ? Quelle orientation cela donne aux recherches ?
- Gouvernance : quelle organisation du pouvoir au sein des alliances ? Crainte : lieu de décision enseignement monte au niveau européen. Les citoyen-ne-s ont moins de pouvoir. D'un point de vue communautaire les alliances

permettent de faire fi de la législation belge et d'éviter le décret participation. On veut a minima des garanties de la représentation étudiante. Quelle va être la place des entreprises privées ? Comment les conseils étudiants vont fonctionner ensemble avec leur particularités et leurs intérêts divergents ?

- Langue : La langue est une importante condition d'accessibilité. Interrogation sur l'anglicisation dans le monde académique.
- Inquiétudes sur la mobilité virtuelle : Il n'y a pas de règles et donc un Mooc pourrait être considéré comme de la mobilité à l'étranger. On sait très bien quels étudiant·e·s vont avoir la capacité de partir "se doré la pilule" à l'étranger tandis que les moins nanti·e·s seront cantonné·e·s aux moocs.
- Inclusivité : les étudiant·e·s norvégien·ne·s ont les mêmes inquiétudes. Qui a sa place dans cette alliance ? Comment inclure les personnes qui ne collent pas à l'idée qu'on se fait de l'idéal européen. Par exemple, la commission attend que tou·te·s les européen·ne·s soient bilingues. Or certains le sont déjà car iels viennent de famille·s multiculturelle·s. Et cette réalité n'est pas forcément reconnue.

[Henry résume sa note. Cfr. note]

On ne veut pas rejeter en bloc l'alliance. Si on dit d'arrêter le processus de Bologne en fait c'est trop tard. On veut sauver les meubles et permettre de représenter les intérêts des étudiant·e·s dans un processus déjà en route.

Magali Legast : J'aime beaucoup cette note. J'ai une question sur les garanties qu'on veut à Circle U student union. C'est quoi les matières "exclusivement" réservées à l'alliance ? Est-ce que c'est pas trop restrictif ? Comment faire la balance entre le fait de pouvoir rebondir sur des questions européennes sans perdre notre indépendance en tant que CE.

Henry Maes : Ca me semblait plus correct comme ça afin que chaque conseil étudiant puisse protéger ses intérêts spécifiques. Je vois pas en quoi l'avis des étudiant·e·s danois·es soit pertinent sur le logement LLN. C'est à la fois de garantir nos compétences et notre système de représentation.

Bryan Meganck : Je n'ai pas lu la note en détail mais j'ai compris qu'on émet des réserves sur la mise en place de ce système d'alliance. Je pensais que l'utilité de la note n'est pas hyper pertinente. Ok que le conseil de l'UCLouvain se positionne c'est bien mais plus intéressant est la position de la FEF qui comprend une plus grande diversité de CE. Cela permettrait justement d'intégrer les positions des hautes écoles et des écoles supérieures des arts. Sinon on va vraiment vers une création d'une espèce d'élite européenne dans les études qui en fait est catastrophique.

Yassine Chramti : Je vais prendre une citation : “Il faut bien commencer quelque part et finir quelque part”. Oui cette note est importante car elle permet d’amener la matière à la FEF.

Florian Salvignol : On peut créer une communication avec les universités. J’ai un question par rapport à la gouvernance. CircleU engendre une nouvelle dynamique, ne serait-il pas envisageable de garder un “gouvernement local” et imaginer un organe de décision central-européen, en dehors de la représentation locale ? Cela permettrait d’avoir une (meilleure) transparence vis à vis du monde étudiant.

Bryan Meganck : En gros un CE de l’alliance ? Ca serait super bien mais quand on voit déjà les organisations ici au niveau local à quel point on a du mal à s’organiser, au niveau international ça me semble irréaliste. On a déjà du mal à faire venir les gens en assemblée alors imagine au niveau européen...

Yassine Chamtri : Cette note est super cool et est un super travail sur un sujet qui est arrivé par effet de surprise.

Arnaud Huberty : C’est intéressant d’amener la question de la suite de Circle U. Comment agencer le reste du fonctionnement ? Ce sera l’objet de notre prochaine réunion à Paris. Ce serait intéressant que chacun-e ici puisse réfléchir à ce dont on a besoin pour circle U afin qu’on puisse amener à ses réunions une position qui colle vraiment aux besoins de l’AGL.

Louis-George Fanon : Je voudrais qu’on parle de la proportionnalité de la représentation étudiante. Quelle proportionnalité ? Par rapport aux nombres de fac ? nombre d’étudiant·e·s ?

Arnaud Huberty : Garder ce qu’on a comme fonctionnement ? On a 50% case, 25% des autres organes décisionnels,... On ne peut pas représenter chaque groupement étudiant de chaque université. Le but c’est de garder 20% de proportion étudiante.

Louis-George Fanon : D’une université par rapport à une autre comment on calcule le nombre de représentant·e·s ?

Arnaud Huberty : On en pas encore discuté mais je pense que la différence entre universités dans l’alliance soit si énorme.

Dorsan Van Cutsem : Il y a des grandes différences entre nombre d’étudiant·e·s par université.

Arnaud Huberty : Je pense qu’il est plus important d’avoir un·e représentant·e par université. Ce sera déjà un défi. Par après on pourrait discuter de comb de représentant·e·s/université mais c’est des questions pour la suite.

Henry Maes : Il y a déjà plusieurs points prévus dans cette alliance comme des parrains/marraines CircleU pour chaque étudiant·e. Il y aura moyen d'encadrer. Il y avait des réflexions intéressantes sur la proportionnalité. La structure de CircleU n'est pas encore définie. Le GT va encore travailler sur cette question là et se poser la question de savoir ce sur quoi il faut faire attention. Il y aura une sorte de conseil CircleU (2 par univ). La grosse instance sera une sorte de CA (7 recteur·trice·s et 2 étudiant·e·s) ce qui fait une représentation de + de 20%. C'est le recteur d'Oslo qui tire cette alliance.

Dorsan : Ils/elles ont écrit une note qui est moins tranchée que celle-ci. Est-ce qu'ils/elles se sont vraiment dit qu'exclure la représentation étudiante était voulue/ une bonne idée ?

Luca Bucci : J'ai entendu parler de CircleU par un mail de l'UCL. Ça rappelle beaucoup le processus de Bologne : on prévient les étudiant·e·s à la dernière minute et les étudiant·e·s se retrouvent dans la position cocasse de ne pouvoir dire que "d'accord". On ne peut pas revendiquer et exiger autant de garanties que si on avait su plus tôt. C'est exactement le même processus qui se reproduit ici et pour faire ce genre de choses ils/elles sont vraiment très fort·e·s.

Dorsan Van Cutsem : Est-ce qu'ils/elles ont juste une position ou faut-il pousser la réflexion ?

Lucas : La meilleure note (la plus développée) c'est la notre. (rires). Pour l'instant il n'y a pas beaucoup de travail là dessus.

Manon Sperati : Ses informations auprès des étudiant·e·s était très tardive, incomplète et difficilement compréhensible. Plusieurs points : financement (50 millions pour tout à 5 millions par alliance), budget (à la base vient du budget ERASMUS et les syndicats se sont opposés à ça), la question de la représentation étudiante est une question abordée depuis le début mais super complexe car hyper différent en fonction des pays et des systèmes. C'est pas toujours institutionnalisé comme chez nous voire pas du tout. Il y a plusieurs notes écrites sur le sujet car la commission européenne n'a rien dit sur le sujet. Il faut assurer une bonne gouvernance et assurer une démocratie. Les positions des autres est moins élaborée que la notre. Tous les pays des balkans sont chauds car cela les apporte de l'argent. Mais quand on fait une cartographie de qui est dedans, ben ils sont pas dedans quoi.

Limor Aharon : Je suis venue partager une crainte. On ne pourra pas arrêter le processus. Ce genre de notes qui est très bien me rappelle un peu un passé de l'AGL qui dit "on ne s'oppose pas au processus mais on veut des garanties". La seule chose qu'on entend dans les instances c'est le 'oui' et pas les 'mais' qui

suivent. Si on a pas une position formelle là dessus, on se fait avoir. Il faut avoir une position formelle pour ne pas être pris par un truc qui nous dépasse. Je peux m'empêcher d'avoir des craintes là dessus si approbation il y a aujourd'hui.

Henry Maes : Perspective intéressante et je suis d'accord avec ce constat mais moi le sentiment que j'ai c'est qu'entre étudiant·e·s nos intérêts arrivent à s'accorder mais aucun·e n'est prêt·e à s'opposer à ce truc là aussi fort que nous. A Oslo une fille m'a demandé "c'est quoi le processus de Bologne ?" C'est interpellant. Ce que je veux c'est aussi créer une base documentaire sur la question pour les suivant·e·s qui bosseront dessus et pousser les autres CE à creuser la question en leur sein et apporter une vision critique afin de créer un front commun.

Limor Aharon : On va conclure les débats ici. Quelles sont les propositions d'amendements ? On demandera aux personnes qui ont rédigé la note de nous dire si c'est compatible avec la note proposée.

Henry Maes : Remarque cette note n'est juste une note. Le GT va continuer à travailler dessus et va alimenter le plus possible le conseil cette année et dans le futur.

Limor : qui a des propositions d'amendements ?

[Amendements : voir document Limor]

[Vote des amendements]

Amendement N°1 : Position (à la fin) : « soutenir les alternatives qui répondent positivement aux préoccupations soulevées dans cette note afin d'affirmer notre opposition au processus » :

→ Adopté au consensus.

Amendement N°2 : À la place de « nous nous opposons à la professionnalisation de l'enseignement supérieur » : nous nous opposons à ce que notre enseignement soit construit en fonction des besoins du marché.

→ Adopté au consensus.

[Vote sur la note]

Adopté au consensus.

[22h13 : Yassine s'en va]

Speed dating du plan syndical

[22h57 : Manon s'en va]

[22h58 : Limor fait les procurations]

Amendements pour le plan syndical :

Dans social

« Une note concernant la santé mentale étudiante sera rédigée au cours de ce quadrimestre, avec un accent particulier sur les symptômes dépressifs, la détresse émotionnelle, et l'épuisement professionnel, après recherche et consultation des différents acteurs concernés (étudiants, service d'aide, ...) » : **adopté**

« Nous veillerons à développer une plateforme regroupant toutes les offres de logements en ligne ». : **rejeté**

Dans infrastructures

Faire une liste des problèmes rencontrés dans les bibliothèques (notamment les horaires d'audit) en relation avec les bde. Dans le but se faire remonter ça aux instances : **adopté**.

Supprimer la phrase « une réouverture du dossier sur les signalétiques » p. 111 : **adopté**.

Transition écologique

Rajouter :

« (...) Nous veillerons à favoriser l'installation de garages à vélos »

« (...) Réfléchir à la question du tri des déchets »

Enseignement

Assister aux différentes réunions des BDE : rajouter : « (...) afin de présenter les campagnes de l'agl aux délégué·e·s » : **approuvé.**

Rajouter : « (...) l'agl n'a pas pour vocation de remplacer l'UBE » : **approuvé.**

Inclusivité

Rajouter : « (...) ce point a pour but d'englober toutes sortes de harcèlements en général » : **approuvé.**

Pour l'étudiant·e au sein de la commission disciplinaire, modifié par « désigné par le conseil de l'agl » : **approuvé.**

Multisites

« (...) nous entamerons des réflexions avec le CAU (CE de Saint-Louis) par rapport à la fusion et veillerons à l'évolution de la fusion afin que les étudiant·e·s en sortent avec plus de droits » : **approuvé.**

Arnaud Huberty : On veut commencer un travail sur burn-out étudiant et santé mentale. En plusieurs phases : recherche d'abord puis action. Nouveau point au plan syndical.

Baptiste Van Tichelen : Remarque générale et par rapport aux points de Melvyn : je trouve que les projets des amendements sont chouettes mais en fait les rajouter au plan syndical ça ne va pas changer l'action du comité. Venez bosser en commission. Mettre le point sur l'UBE dans le plan syndical ça n'a pas sa place là.

Ilias Karavidas : Il y a une note sur les relations UBE et AGL. Elle précise déjà les relations UBE et AGL et l'indépendance de l'UBE y est bien fixée.

Célestine Moreau : Je voudrais réappuyer sur ce que Baptiste disait. Ici c'est ce à quoi le comité s'engage. Ça sert à rien de leur rajouter des projets sur la tête.

Limor Aharon : Dites moi ce que vous pensez ne pas pouvoir appliquer, mettre en oeuvre.

Arnaud Huberty : *(confidentiel)*

Mathilde : Je m'exprime pour TE. Le plan syndical est déjà très fourni et les projets ont été priorisés par Orane. Rajouter 3 amendements qui lui rajoutent des engagements qui ne me semblent pas tenables. Si le conseil estime qu'il faut le mettre faites le mais je n'y suis pas favorable.

Henry Maes : Sur l'aspect UBE c'est répétition de la note. Dans mon action je respecterai ce que dit la note parce que c'est comme ça que fonctionne le comité. Pour rebondir sur la TE. Il y a une partie sur la mobilité dans le plan syndical, ça pourra en faire partie. Je ne voudrais pas qu'on pense que "on rajoute des garages à vélo" revient à solutionner le problème. Il nous faut créer une marge de réflexion afin de pouvoir établir les meilleures solutions.

Resto U : peut être défendu en mandat.

Tri des déchets : quand on voit les chiffres de l'UCL c'est pas la grosse urgence. C'est une partie faible des émissions CO2.

Mathilde Fraipont : Inclusivité sondages : c'est déjà un point mené par Soline depuis le début du Q1. C'est quelque chose qui est déjà fait en comm.

Henry Maes : Sur la question de la plateforme c'est énorme comme travail. C'est dommage que Simon ne soit pas là.

Dieu-donné Mugwaneza : Il n'y a plus de respo peps htm dans le comité. Pour le nouveau vice-recteur aux affaires étudiantes les questions peps sont vraiment d'actualité. Le VR voudrait pouvoir nous rencontrer pour voir les demandes de l'AGL par rapport à ces personnes-là. Ce qu'on a fait c'est qu'Egide a dit qu'il était d'accord de prendre ces compétences-là. Pourquoi pas directement dans le plan syndical ? On a eu des difficultés de prendre contact avec la précédente responsable et c'est ce qui a été voté dans le plan syndical du Q1.

[Vote des amendements]

- **Amendement N°1 : Social (santé mentale)**
→ amendement adopté au consensus.

- **Amendement N°2 : Social (plateforme logements)**
 - Pour : 14
 - Contre : 19
 - Abstentions : 15→ Amendement est rejeté.

- **Amendement N°3 : infrastructure (liste de problèmes bib)**

- Amendement adopté au consensus.
- **Amendement N°4 : signalétique**
 - Amendement adopté au consensus.
- **Amendement N°5 : garages (mobilité)**
 - Pour : 22
 - Contre : 16
 - Abstention : 10

→ Amendement approuvé.
- **Amendement N°6 : tri des déchets**
 - Pour : 19
 - Contre : 13
 - Abstention : 15

→ Amendement approuvé.
- **Amendement N°7 : Enseignement (assistance aux réunions BDE)**
 - Amendement adopté au consensus.
- **Amendement N°8 : Précisions UBE**
 - Pour : 19
 - Contre : 15
 - Abstention : 13

→ Amendement approuvé.
- **Amendement N°9 : inclusivité**
 - Adopté au consensus.
- **Amendement N°10 : commission disciplinaire**
 - Adopté au consensus.
- **Amendement N°11 : multisite**
 - Adopté au consensus.

[Vote sur l'approbation du plan syndical]

→ **Plan syndical approuvé au consensus.**

[23h55 Thomas Lheureux et Baptiste Chapuis s'en vont]

Budget du Q2

Martin Pasture : J'ai envoyé le budget. Il n'a pas énormément changé. La plus grosse ligne qui change c'est les frais liés au bureau. On a eu une grosse dépense en août avec le renouvellement des ordinateurs entre autres. Le budget a été dépassé. Ca faisait quelques années qu'on avait pas investi dans les bureaux de l'AGL c'était nécessaire.

La ligne impression a été diminuée, on n'a pas commandé énormément d'affiches.

La ligne des trajets diminué aussi par rapport à la prévision initiale.

Les events, pubs et projets : toujours qu'une ligne malgré la note budget des sites. 10 000 euros en global qui n'ont pas encore été fragmentés pour les sites. Baptiste transmettra l'information.

Amendement pour les élections suite à la demande de la comelec.

Le budget du conseil évolue encore pour essayer de budgétiser par conseil et pas par année ou par quadri. ce sera beaucoup plus clair de le faire comme ça.

les lignes SSC et relex ont été interverties.

Solde : 85 000 euros en positif.

Bryan Meganck : Est-ce que tu pourrais corriger l'erreur qui s'est glissée dans les lignes ?

Martin Pasture : Je corrigerai mais c'est une partie qui ne doit pas être votée, on ne vote que la colonne d'à côté.

Ilias Karavidas : Suite à la proposition du conseil AGL la comelec a revalorisé le budget des listes et ouvert un financement aux listes facultaires. Il conviendrait d'augmenter le budget élections. Il faudrait augmenter en termes de pourcentage (20%). 1500 €.

Martin Pasture : Je pense que 1000 serait plus raisonnable.

Henry Maes : Dans les organes internes on met toujours les sites alors qu'on a voté que les sites auraient un budget indépendant. Est-ce que les lignes de sites reprennent des choses différentes ?

Martin Pasture : Il y a coûts de fonctionnement en tant qu'organe interne alors qu'au dessus c'est le budget global de l'AGL qui doit encore être réparti pour les sites. C'est un point d'incompréhension.

[Amendement budget : refinancement de 1500€ du budget des élections]

→ Amendement adopté au consensus.

[Vote pour le budget]

→ Budget adopté au consensus.

Point Savate et GT militaire

Célestine Moreau : En ce qui concerne la Savate, petite nouveauté, on passe sous peu à la Savate 2.0 dont le but est de mettre en ligne les articles déjà existants et d'anciennes savates mais surtout de mettre en place des articles hors thématique papier. Si un étudiant souhaite écrire un article mais qui ne correspond pas au thème de la savate en cours ou qu'il n'est pas dans les délais, il peut nous contacter pour écrire dans la savate 2.0. Il faut liker la page Savate. Le premier numéro de la Savate 2.0 concernera les élections. Du coup, si vous souhaitez présenter votre liste, venez nous trouver.

Dorsan Van Cutsem : GT militaire : l'UE compte refinancer la défense. Elle va investir 13 milliards d'euros dont 4 milliards dans la recherche militaire. Le GT voudrait se questionner et écrire une note de position là-dessus. Santiago a mis un message sur le mur du conseil. Bienvenue à tou-te-s !

Mandats externes

Com' électoral (annulé)

Hugues Annoye (suppl.) se présente.

Cooptation conseil de fac'

Coline Dubray (PSP) se présente.

Manger-Bouger

Louis-George (eff) se présente.

FIPE

Victoria Pinte (supp) se présente.

CAI

Louis-George (supp) se présente.